



Documents de fin de contrat pas conforme

Par **Julie0103**, le **06/06/2013** à **15:33**

Bonjour

j'ai reçu un trop perçu de mon employeur.

un virement supérieur à la fiche de paye et une prime de licenciement à laquelle je n'ai pas droit (étant en cae)

du coup les docs de fin de contrat sont erronés.

Que dois je faire? Que dois je dire?

merci

Par **moisse**, le **06/06/2013** à **18:23**

bonjour

On ne peut que vous conseiller l'honnêteté.

Au pire de mettre cet argent de côté, disponible pour restitution, celle-ci (qu'on nomme répétition d'un indu) pouvant intervenir pendant les 5 prochaines années.

Au mieux signaler l'erreur qui vaudra une bonne "enguXXXX" à quelqu'un et demander la régularisation tant documentaire que comptable.

Par **Julie0103**, le **06/06/2013** à **19:38**

Merci beaucoup pour votre réponse.

je suis en train de rédiger un courrier pour réclamer mes documents conformes et je suis prête à faire un cheque. (argh payer son employeur, du jamais vu pour moi!!!)mais si je dois

vivre pendant 5 ans avec la peur qu'on me réclame cet argent, oui, mieux vaut être honnête aussi et surtout pour ma conscience